

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 47	Membres présents : 31	Absent(s) excusé(s) : 11	Absent(s) : 5	Pouvoir(s) : 3
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 3 mai 2016

Vote(s) pour : 34  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

### **Séance du Lundi 9 mai 2016,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2016-05-09-BD-45 :

**Désignation d'un représentant de Metz Métropole au Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) Centre Pompidou-Metz en remplacement de Monsieur Thierry HORY.**

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

Le Bureau,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Bureau en date du 21 mars 2016 par laquelle il a été procédé à la désignation de Monsieur Thierry HORY en qualité de représentant de Metz Métropole au Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) Centre Pompidou-Metz en remplacement de Monsieur Patrick THIL, ce dernier étant amené à représenter la Région Grand Est au sein du Conseil d'Administration de l'EPCC,

CONSIDERANT que Monsieur Thierry HORY a été désigné depuis lors en qualité de représentant de la Région Grand Est au sein du Conseil d'Administration de l'EPCC Centre Pompidou Metz,  
CONSIDERANT qu'il convient de procéder à la désignation d'un nouveau représentant de Metz Métropole au sein de cette instance en remplacement de Monsieur Thierry HORY,

DESIGNE Madame Martine MICHEL en qualité de représentant de Metz Métropole au Conseil d'Administration de l'EPCC Centre Pompidou-Metz en remplacement de Monsieur Thierry HORY.

Pour extrait conforme  
Metz, le 10 mai 2016  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services

  
Hélène KISSEL



## BORDEREAU D'ENVOI

### Destinataire

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –  
PREFECTURE DE LA MOSELLE –  
9 place de la Préfecture – BP 71014 –  
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 9 mai 2016.</i>		Contrôle de légalité
<b>Point 35</b> – Subvention aux travaux de réhabilitation de la copropriété "Fantenotte" – 25 boulevard d'Alsace à Metz.	1	
<b>Point 36</b> – Projet de construction par l'OPH de Montigny-lès-Metz et 10 logements rue Colson à Montigny-lès-Metz : demande de financement.	1	
Annexe : Convention financière.	1	
<b>Point 37</b> – Projet de construction par MHT de 30 logements ZAC du Sansonnet à Metz : demande de financement.	1	
Annexe : Convention financière.	1	
<b>Point 38</b> – Projet d'acquisition en VEFA par Est Habitat Construction de 28 logements rue Clémenceau à Ars-sur-Moselle : garantie d'emprunt.	1	
Annexe : Contrat de prêt 42295.	1	
Annexe : Convention financière.	1	
<b>Point 39</b> – Projet de construction par ICF Habitat Nord-Est de 15 logements rue Mazarin à Metz : garantie d'emprunt.	1	
Annexe : Contrat de prêt 46228.	1	
Annexe : Convention financière.	1	
<b>Point 40</b> – Projet de construction par LOGIEST de 6 logements Château de Grilmont à St-Julien-lès-Metz : garantie d'emprunt.	1	
Annexe : Contrat de prêt 46385.	1	
Annexe : Convention financière.	1	
<b>Point 41</b> – Projet de construction par MHT de 4 pavillons rue des Chênevières à La Maxe : garantie d'emprunt.	1	
Annexe : Contrat de prêt 46242.	1	
Annexe : Convention financière.	1	
<b>Nombre total des actes transmis :</b> 7 délibérations dont 6 accompagnées d'annexes.		



Fait à Metz, le 10 mai 2016  
Pour le Président  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

